

**Ordre du jour :**

---

- ♦ Validation du compte rendu du CVS de juin 2015
- ♦ Points sur la nouvelle législation
- ♦ Avis du CVS sur les priorités d'entrée à la MARPA
- ♦ Animations
- ♦ Questions diverses

**Présents :**

---

M. VIVIEN, président du CVS, représentant des résidents  
Mme TRUSSON, représentante des résidents  
M. EINHORNY, représentant des résidents  
M. Daniel MASSON, représentant des familles  
Mme VAUTHIERS, élue de la Communauté de Communes  
Mme LIEZ, représentante du personnel  
M. Margerand, représentant des professionnels para-médicaux.  
Mme FOREST, responsable MARPA  
M. POE, élu MSA Sud Champagne  
Mme MASSON, référent MARPA, MSA Sud Champagne

Excuse : M<sup>r</sup> Janniard -

- ♦ **Validation du compte rendu du CVS de juin 2015.**

Le compte rendu du CVS du 22 juin 2015 a été validé à l'unanimité.

- ♦ **Points sur la nouvelle législation**

La loi d'adaptation de la société au vieillissement :  
Anticipation, Adaptation, Accompagnement.

(Cf le document remis à chacun lors du CVS)

La loi donne un nouveau souffle aux logements-foyers qui ont maintenant le statut de « résidence autonomie » dans lequel s'inscrivent les MARPA.

- ♦ **Changement de signification de l'acronyme MARPA**

Jusqu'alors, MARPA signifiait **Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées** ; maintenant il s'agit de **Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie**.

- ♦ **Avis du CVS sur les priorités d'entrée à la MARPA**

La MARPA a désormais une liste d'attente des personnes qui souhaitent venir habiter à la

MARPA. Parmi celles-ci, certaines ne sont pas originaires des villages faisant partie de communes. Les membres du CVS confirment ce choix.

#### ◆ Animations

Chaque semaine, des animations ont lieu les lundis, mercredis et vendredis.

Loto : les personnes qui sont sur la liste d'attente sont invitées à participer au loto.

1<sup>er</sup> novembre 2015 : Fête du cochon à Viéville.

La MARPA et l'association « Les amis des lilas » tiendront un stand.

6 novembre 2015 : Après-midi shopping à Chaumont.

8 novembre 2015 : Concert à Buxières

23 novembre 2015 : Soirée Beaujolais nouveau et Anniversaire de la MARPA (4 ans).

12 décembre 2015 : Repas de Noël.

13 décembre 2015 : Concert de Noël à Bologne.

#### ◆ Questions diverses

##### ① *Taillage des haies et des pelouses* :

Quelques personnes regrettent que l'entretien des haies et des pelouses ne soient pas effectué régulièrement. Il est rappelé que les haies sont à tailler deux fois par an.

L'entretien des extérieurs est réalisé par les services techniques intercommunaux.

Cette demande sera remontée au responsable des services techniques.

##### ② *Fonctionnement de l'éclairage du couloir des appartements* :

Il y avait des anomalies mais Aurore Forest précise que les choses sont revenues dans l'ordre.

##### ③ *Détecteurs de fumée dans les appartements* :

Tous les membres du CVS s'accordent à dire que les détecteurs de fumée doivent être installés au plus vite.

##### ④ *Les repas à la MARPA* :

Il est rappelé qu'il n'y a pas de cuisinier ou cuisinière à la MARPA. Ce sont les agents polyvalents qui assurent la préparation des repas... la qualité gustative du repas peut donc varier sensiblement.

Les menus sont établis sur cinq semaines. Des menus de substitution sont proposés aux résidents si ceux-ci n'aiment pas ce qui est proposé. Les produits frais sont privilégiés.

Projet : Aurore Forest doit rencontrer le commercial d'une société qui propose un logiciel informatique pour la conception des menus.

##### ⑤ *Arrosage* :

Il est demandé de procéder à l'achat d'un tuyau d'arrosage extérieur pour faciliter le travail du personnel de la MARPA.  
La demande va être faite.

⑥ *La téléassistance Présence verte :*

Il est de nouveau évoqué qu'il serait souhaitable que le système de téléassistance soit collectif plutôt qu'individuel... Ainsi, lorsqu'une personne utiliserait le bouton d'appel, c'est le personnel de la MARPA qui serait appelé directement et non la centrale d'écoute de Présence verte.

Les membres du CVS sont favorables au système collectif.

Aurore Forest a déjà fait une demande en ce sens au CIAS et elle la renouvellera.

⑦ *Participation aux animations :*

Mme Trusson, représentante des résidents, se demande ce qu'il pourrait être fait pour qu'il y ai davantage de personnes qui participent aux animations.

Il est rappelé que les animations n'ont pas de caractère obligatoire. Néanmoins le personnel de la MARPA est attentif à proposer les animations à chacun.

Madame Trusson souhaiterait que l'animation « chorale » soit accompagnée par des musiciens... pourquoi pas ? Peut-être des musiciens des harmonies municipales seraient d'accord pour venir de temps en temps à la MARPA.

